



Mardi 13 août 2024



## Faid préside une réunion sur la modernisation du marché des valeurs du Trésor



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé lundi à Alger, une séance de travail regroupant les cadres de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité (DGTC), consacrée à la plateforme des valeurs du Trésor, indique un communiqué du ministère.

Dans son allocution, M.Faid, a rappelé que "la modernisation du marché de la dette publique, à travers la mise en place d'infrastructures de marché conformes aux standards internationaux, revêt une importance capitale pour l'essor économique du pays".

Cela "permettra de positionner l'Algérie à l'avant-garde des technologies financières, en créant des conditions propices au développement d'un segment dynamique du marché financier", a ajouté le ministre, cité dans le communiqué.

En plus des avantages d'efficacité et d'efficience qu'elle apportera à l'ensemble des intervenants du marché (les opérateurs, les superviseurs ainsi que les intermédiaires), la modernisation du marché "contribuera sans aucun doute à la dynamisation du marché en favorisant la liquidité, la transparence et la sécurité des systèmes", selon le communiqué.

La plateforme actuelle d'émission et de négociation de la dette publique, "Plat TRESOR-X", en fonction depuis 2014, est un système qui permet la tenue et la gestion électronique des séances d'adjudications sur le marché primaire et la négociation sur le marché secondaire des valeurs de l'Etat.

Les intervenants sur la Plat TRESOR-X sont la DGTC en sa qualité d'émetteur et animateur du marché, les Spécialistes des valeurs du trésor (SVT) la Banque d'Algérie, la Bourse d'Alger et Algérie Clearing.

Les interventions sur la plateforme s'effectuent en temps réel pour l'adjudication ainsi que les négociations à la vente et achat des titres sur le marché secondaire.

La plateforme Plat TRESOR- X, a permis au Trésor public de mobiliser des montants significatifs sur le marché primaire et de faciliter les transactions sur le marché secondaire, selon le communiqué, précisant que les montants mobilisés et transigés sur cette plateforme témoignaient de son efficacité croissante, avec un total de 2.673,7 milliards DA mobilisés et 2 414,4 milliards DA transigés en 2023.

La nouvelle plateforme cible, dont les fonctionnalités ont été présentées lors de cette séance, vise à renforcer davantage l'interconnexion entre les différents intervenants du marché, à accélérer et sécuriser les opérations, et à fournir des outils d'analyse et de gestion avancés.

Elle permettra, également, de créer et d'actualiser automatiquement les décaissements prévisionnels, de calculer automatiquement tous les tableaux d'amortissement et d'enregistrer les tirages réels, les placements réels et les opérations du service de la dette.

Elle produira une grande variété d'états de sortie standard et personnalisés, notamment des états pour la validation, le contrôle et les bulletins statistiques, ce qui servira de référence pour effectuer une analyse du portefeuille de la dette pour l'élaboration des stratégies d'endettement.

Cette plateforme intégrale, conforme aux standards internationaux, sera capable d'évoluer avec le développement des marchés financiers nationaux, en intégrant de nouveaux instruments financiers et en répondant aux besoins futurs du marché.



## **24 morts dans un effondrement à Kampala: le président de la République présente ses condoléances à son homologue ougandais**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, lundi, un message de condoléances à son homologue ougandais, M. Yoweri Museveni, suite à un effondrement dans la banlieue de la capitale Kampala dans lequel 24 personnes ont péri et des dizaines d'autres ont été blessées.

"Monsieur le président et cher frère, c'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du terrible effondrement survenu dans la banlieue de la capitale Kampala, dans

lequel 24 citoyens ougandais, dont des enfants, ont péri, et des dizaines d'autres ont été blessés", lit-on dans le message de condoléances.

"En cette douloureuse épreuve, je vous présente ainsi qu'au Gouvernement ougandais, et, à travers vous, aux familles des victimes, en mon nom personnel et au nom du peuple et du Gouvernement algériens, mes sincères condoléances, vous assurant de notre solidarité et de notre compassion et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", a écrit le président de la République dans son message.

"Tout en vous réitérant nos sincères condoléances, veuillez croire, Monsieur le président et cher frère, en l'expression de notre très haute considération et de notre profond respect", a ajouté le président de la République.



## **Goudjil reçoit le Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances du Niger**

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu lundi, le Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger, M. Lamine Zeine Ali Mahaman qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du Conseil.

Cette audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab.

Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue "l'état et les perspectives des relations fraternelles et historiques entre l'Algérie et le Niger, basées sur le respect mutuel, la solidarité, la bonne entente et le bon voisinage. Elle a également permis d'échanger les points de vue et de débattre la situation qui prévaut dans la région du Sahel, zone marquée désormais par des conditions exceptionnelles, auxquelles il faut ajouter les circonstances qui dominent la scène provoquant l'instabilité tout autant que les mutations rapides et effrénées prévalant dans le monde", précise la même source.

M. Goudjil a évoqué "les principes africains qui unissent les pays et les peuples du continent", soulignant que l'Algérie considère le Niger comme "un pays proche géographiquement, historiquement, humainement et diplomatiquement".

Il a exprimé "le désir de l'Algérie de renforcer les relations bilatérales fraternelles avec le Niger en les faisant progresser à travers des échanges de visites de haut niveau et toutes les démarches diplomatiques appropriées pour revitaliser la dynamique entretenue par les deux peuples depuis de nombreuses années".

Le président du Conseil de la nation a réitéré, par la même occasion, "la position constante de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, inspirée par ses expériences pionnières en matière de solutions pacifiques aux crises".

Il a également réaffirmé "l'engagement de l'Algérie envers les valeurs de dialogue et de réconciliation nationale, sa fermeté contre toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats, ainsi que son plaidoyer continu en faveur de l'indépendance des décisions politiques et économiques des pays africains".

Il a, en outre, souligné "l'opposition de l'Algérie au colonialisme et son soutien au droit des peuples à l'autodétermination en permettant aux peuples palestinien et sahraoui de bénéficier de leur droit à la protection, à la souveraineté et à l'indépendance", affirmant que "ces principes constituent les priorités de la diplomatie algérienne sous l'égide du Président Abdelmadjid Tebboune".

Lors de cette audience, M. Goudjil a également souligné "l'importance de la coopération et de la coordination entre les deux pays amis pour faire face aux dangers menaçant la région du Sahel et les tentatives malveillantes émanant de pays ayant un passé et un présent colonial connu".



### **Zitouni évoque avec son homologue nigérien le renforcement des relations commerciales et économiques**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a reçu, lundi à Alger, le ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Niger, Seydou Asman, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer les relations commerciales et économiques entre les deux pays.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite officielle en Algérie de la délégation de haut niveau de la République du Niger, conduite par le Premier ministre nigérien, ministre de l'Economie et des Finances, M. Ali Mahaman Lamine Zeine.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère du Commerce, M. Zitouni a mis en avant l'importance de sa rencontre avec son homologue nigérien, durant laquelle les deux parties ont exprimé leur détermination à redynamiser les relations commerciales et économiques, et à relancer les projets communs et ce dans le cadre de la mise en œuvre, côté algérien, des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

*Le ministre a évoqué les partenariats économiques et les manifestations commerciales entre les deux pays, à l'instar de la foire "Assihar", organisée chaque année à Tamanrasset, ainsi que le projet de la zone franche entre l'Algérie et le Niger, dans le cadre de la Zone de libre échange continentale africaine "ZLECAF".*

La rencontre a permis d'évoquer les questions liées "au transport de certaines marchandises à travers le territoire algérien, la route transsaharienne, et le projet de transport du gaz à partir du Nigeria en passant par le Niger et l'Algérie", selon M. Zitouni.

Les discussions ont également porté sur l'organisation de manifestations économiques et de foires conjointes, ajoute M. Zitouni, rappelant que cette année a été marquée par "une forte" participation du Niger à la Foire internationale d'Alger (FIA), en attendant l'organisation de foires permanentes sur les produits algériens au Niger.

*De son côté, le ministre nigérien du Commerce et de l'Industrie a déclaré que cette visite en Algérie intervient pour réaffirmer la relation "solide et ancrée unissant le Niger et l'Algérie, pays frère".*

## **PM nigérien: volonté d'accélérer la réalisation des projets communs avec l'Algérie**

Le Premier ministre nigérien, ministre de l'Economie et des Finances, Ali Mahmane Lamine Zeine, a affirmé lundi à Alger, la volonté de son pays d'accélérer la mise en œuvre des projets communs avec l'Algérie.

"Nous avons décidé de donner du tonus à la coopération Algéro-nigérienne, et en cela, nous ferons en sorte que nos projets communs soient très rapidement mis en route, pour leur réalisation au profit des deux pays", a déclaré à la presse le Premier ministre nigérien après avoir été reçu par le président du Conseil de la Nation, M.Salah Goudjil.

Saluant l'ampleur des relations historiques entre les deux pays depuis leurs indépendances, le Premier ministre a souligné que "l'amitié, la fraternité et le bon voisinage, sont les trois valeurs essentielles partagées par l'Algérie et le Niger".

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de membres du Conseil de la Nation et de la délégation accompagnant le Premier ministre nigérien.

Le Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger, avait entamé dimanche soir une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation ministérielle.

## **Présidentielle: le RND installe l'instance nationale chargée de faire campagne pour le candidat Abdelmadjid Tebboune**

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, a présidé, lundi à Alger, l'installation de l'instance nationale du parti chargée de faire campagne pour le candidat indépendant à la présidentielle du 7 septembre prochain, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant lors d'une rencontre nationale ayant regroupé les membres de la Direction nationale, les membres du parti dans les deux chambres du Parlement, les secrétaires des bureaux de wilaya et les cadres au niveau national et au niveau des instances de la femme et de la jeunesse, M. Yahi a précisé que cette instance sera "chargée de coordonner les activités du parti dans le cadre de la campagne électorale et d'unifier le discours politique conformément au programme du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune".

L'installation de cette instance intervient "en application de la décision prise par le Conseil national du parti lors de sa dernière session extraordinaire", a-t-il fait savoir, soulignant "la nécessité de faire campagne à travers l'ensemble du territoire national afin de sensibiliser les citoyens à l'importance d'une participation massive à l'élection et d'un vote en faveur de M. Abdelmadjid Tebboune pour permettre à l'Algérie de parachever les réformes structurelles engagées lors de son premier mandat présidentiel".

Insistant sur l'importance de cette échéance dans la conjoncture actuelle eu égard aux "multiples défis auxquels l'Algérie est confrontée, notamment la préservation de la sécurité et de la stabilité", le Secrétaire général du RND a salué les efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP) dans "la protection de nos frontières et de l'intégrité de notre territoire national".



### Présidentielle: début de la réception des demandes d'accréditation de la presse nationale et étrangère.

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a entamé la réception des demandes d'accréditation de la presse nationale et étrangère accréditée de manière permanente en Algérie, et ce en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de la Communication.

L'opération de réception des demandes de la presse nationale et étrangère accréditée en Algérie de manière permanente se poursuivra jusqu'à dimanche 18 août 2024, précise la même source.

A cet effet, les concernés par la couverture de cet événement sont invités à télécharger le formulaire dédié aux élections depuis le site du ministère de la Communication sur: [www.ministerecommunication.gov.dz](http://www.ministerecommunication.gov.dz).

Le dossier d'inscription est constitué d'une copie de la carte d'identité nationale biométrique ou du passeport et d'une demande d'ordre de mission pour la couverture des élections (pour la presse nationale).



### Faid préside une réunion sur la modernisation du marché des valeurs du Trésor



**Laaziz Faid a présidé, lundi à Alger, une séance de travail regroupant les cadres de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité (DGTC), consacrée à la plateforme des valeurs du Trésor.**

M. Faid, a rappelé, dans son allocution, que « la modernisation du marché de la dette publique, à travers la mise en place d'infrastructures de marché conformes aux standards internationaux, revêt une importance capitale pour l'essor économique du pays », selon le communiqué du ministère des Finances.



## Faciliter les transactions

Cela « permettra de positionner l'Algérie à l'avant-garde des technologies financières, en créant des conditions propices au développement d'un segment dynamique du marché financier », a ajouté le ministre, cité dans le communiqué. En plus des avantages d'efficacité et d'efficience qu'elle apportera à l'ensemble des intervenants du marché (les opérateurs, les superviseurs ainsi que les intermédiaires), la modernisation du marché « contribuera sans aucun doute à sa dynamisation en favorisant la liquidité, la transparence et la sécurité des systèmes », selon le communiqué. La plateforme actuelle d'émission et de négociation de la dette publique, « Plat TRESOR-X », en fonction depuis 2014, est un système qui permet la tenue et la gestion électronique des séances d'adjudications sur le marché primaire et la négociation sur le marché secondaire des valeurs de l'Etat.

Les intervenants sur la Plat TRESOR-X sont la DGTC en sa qualité d'émetteur et animateur du marché, les Spécialistes des valeurs du trésor (SVT) la Banque d'Algérie, la Bourse d'Alger et Algérie Clearing. Les interventions sur la plateforme s'effectuent en temps réel pour l'adjudication ainsi que les négociations à la vente et achat des titres sur le marché secondaire. La plateforme Plat TRESOR- X, a permis au Trésor public de mobiliser des montants significatifs sur le marché primaire et de faciliter les transactions sur le marché secondaire, selon le communiqué précisant que les montants mobilisés et transigés sur cette plateforme témoignaient de son efficacité croissante, avec un total de 2.673,7 milliards DA mobilisés et 2 414,4 milliards DA transigés en 2023.

## Renforcer l'interconnexion entre les différents intervenants du marché

La nouvelle plateforme cible, dont les fonctionnalités ont été présentées lors de cette séance, vise à renforcer davantage l'interconnexion entre les différents intervenants du marché, à accélérer et sécuriser les opérations, et à fournir des outils d'analyse et de gestion avancés. Elle permettra, également, de créer et d'actualiser automatiquement les décaissements prévisionnels, de calculer automatiquement tous les tableaux d'amortissement et d'enregistrer les tirages réels, les placements réels et les opérations du service de la dette.

Elle produira une grande variété d'états de sortie standard et personnalisés, notamment des états pour la validation, le contrôle et les bulletins statistiques, ce qui servira de référence pour effectuer une analyse du portefeuille de la dette pour l'élaboration des stratégies d'endettement. Cette plateforme intégrale, conforme aux standards internationaux, sera capable d'évoluer avec le développement des marchés financiers nationaux, en intégrant de nouveaux instruments financiers et en répondant aux besoins futurs du marché.



## [Rapport annuel de la Banque d'Algérie de 2023](#)

**Le dernier rapport annuel de la Banque d'Algérie de 2023 est un décryptage de l'économie algérienne et les défis à relever pour consolider la reprise.**

L'année 2023 s'est achevée sur une note de résilience et de dynamisme pour l'économie algérienne, avec des perspectives prometteuses pour 2024, selon ce rapport annuel de la [Banque d'Algérie](#) (BA). Malgré un contexte économique mondial complexe, l'Algérie a affiché des performances remarquables, établissant de nouveaux jalons dans sa trajectoire de croissance.

## **Une inflation de 7,84% malgré le contexte économique mondiale**

L'économie nationale a ainsi enregistré une croissance notable de 4,1% en 2023, le taux le plus élevé depuis 2015. Cette performance est d'autant plus significative qu'elle intervient après la récession sévère de 2020. Cette croissance soutenue est notamment due à la vitalité retrouvée du secteur des industries extractives, qui a progressé de 4,8%.

Parallèlement, le secteur de la construction a également contribué positivement avec une hausse de 3,7%, selon le même [rapport](#). En somme, en dépit des turbulences économiques mondiales, l'Algérie a réussi à maîtriser son inflation, la faisant passer de 9,29 à 7,84% en 2023. Cette décélération est le résultat des mesures efficaces mises en place par la BA, dont le maintien d'un taux directeur compétitif et l'appréciation du dinar. La stabilité des prix a, en outre, amélioré le pouvoir d'achat des ménages et soutenu la consommation.

## **Le rôle déterminant de la Banque d'Algérie**

La BA a joué un rôle déterminant dans le renforcement de la stabilité financière du pays. En maintenant son taux directeur stable et en renforçant les réserves de liquidité, elle a su préserver la confiance des investisseurs. Le secteur bancaire a démontré dans ce cadre sa résilience, avec une amélioration significative des ratios de solvabilité et une gestion prudente des créances non performantes. Une solidité qui s'est traduite, selon le même document, par une amélioration de la balance des paiements qui a enregistré un excédent pour la 2e année consécutive.

Les réserves de change ont, eux aussi, fortement augmenté, renforçant la position extérieure de l'Algérie. Cependant, des défis persistent, notamment un déficit budgétaire accru en raison d'une augmentation des dépenses publiques, et ce, même si la hausse des recettes hors hydrocarbures est encourageante. Celle-ci ne suffit pas à réduire la dépendance aux revenus pétroliers, d'où l'importance d'une diversification accrue des sources de revenus du pays.



## **53,363 milliards DA de garanties à l'Habitat en 5 ans (de 2019 à 2024) attribués par la Caisse de garantie des marchés publics.**

La [Caisse de garantie des marchés publics](#) (CGMP) annonce, lundi dans un communiqué, avoir attribué, durant la période allant de 2019 à 2024, plus de 53 milliards DA de garanties à des entreprises du secteur de l'habitat et de la construction, afin de leur permettre de réaliser les projets à leur charge.

159 marchés garantis

«Pour la seule période allant de 2019 à 2024, la CGMP a octroyé sa garantie à 159 marchés importants de construction de logements ainsi qu'à 333 partenaires cocontractants relevant du secteur de l'habitat, pour un montant global avoisinant 53,363 milliards DA. Et ce au titre de plus de 3.400 opérations d'avances de trésorerie sur leurs situations, afin de permettre à ces entreprises d'assurer l'approvisionnement des projets à leur charge», précise la même source.

Le portefeuille de la CGMP compte, au terme du premier semestre 2024, plus de 1.860 entreprises du secteur de l'habitat en tant que service contractant, représentant 20% du total du portefeuille clientèle.



Lequel a bénéficié, à ce jour, de 5.370 cautionnements à titre de garanties sur marchés et totalisant une enveloppe globale de l'ordre de 70,917 milliards DA, ajoute-t-on.

Plus de 519,702 milliards DA en marchés jusqu'à fin juin 2024

De même que la Caisse précise que l'enveloppe globale des marchés relevant de ce secteur et garantis par la CGMP jusqu'au 1er semestre 2024 s'élève, quant à elle, à plus de 519,702 milliards DA. Laquelle somme a été allouée dans le cadre de la réalisation de 4.057 projets et répartis à travers les différentes régions du territoire national, détaille la même source. Ainsi, la part du lion revient, selon la CGMP, à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) avec 3.518 projets d'un montant de 295,972 milliards de dinars.

À ce titre, la Caisse souligne que des efforts «remarquables et diversifiés» en matière de communication ont été déployés par ses services, visant à vulgariser ses produits et à informer l'ensemble des intervenants du secteur de l'habitat des avantages, facilités et opportunités offerts par la Caisse. Cette opération de vulgarisation a été menée lors des journées d'information auprès des services des collectivités locales, des maîtres d'ouvrage, des Chambres de commerce et notamment les associations d'entrepreneurs, poursuit-on.



### **Caisse de garantie des marchés publics : Plus de 53 milliards de dinars de garanties attribués au secteur de l'habitat de 2019 à 2024**

La Caisse de garantie des marchés publics (CGMP) a annoncé, lundi dans un communiqué, avoir attribué, durant la période allant de 2019 à 2024, plus de 53 milliards de dinars de garanties à des entreprises du Secteur de l'habitat et de la construction.

«Pour la seule période allant de 2019 à 2024, la Caisse de garantie des marchés publics a octroyé sa garantie à 159 marchés importants de construction de logements ainsi qu'à 333 partenaires cocontractants relevant du secteur de l'habitat, pour un montant global avoisinant 53,363 milliards de dinars. Et ce au titre de plus de 3.400 opérations d'avances de trésorerie sur leurs situations, afin de permettre à ces entreprises d'assurer l'approvisionnement des projets à leur charge», a précisé la même source.

#### **Réalisation de 4.057 projets**

Le portefeuille de la CGMP compte, au terme du premier semestre 2024, plus de 1.860 entreprises du secteur de l'habitat en tant que service contractant, représentant 20% du total du portefeuille clientèle. Lequel a bénéficié, à ce jour, de 5.370 cautionnements à titre de garanties sur marchés et totalisant une enveloppe globale de l'ordre de 70,917 milliards de dinars, a-t-on ajouté.

De même que la Caisse précise que l'enveloppe globale des marchés relevant de ce secteur et garantis par la CGMP jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2024 s'élève, quant à elle, à plus de 519,702 milliards de dinars. Laquelle somme a été allouée dans le cadre de la réalisation de 4.057 projets et répartis à travers les différentes régions du territoire national, a détaillé la même source.

## Reportage/Relance des projets à l'arrêt depuis 8 ans à Relizane : L'investissement redémarre

Pour les jeunes de la wilaya de Relizane, la concrétisation du projet de la briqueterie est un grand pas dans le développement économique et industriel, permettant la création de postes d'emploi. Ce projet a été réalisé dans le cadre de la levée des contraintes et autres obstacles, en exécution de la directive N°03 du 19 décembre 2021 du président de la République, permettant à la chaîne de production d'être active et de relancer l'investissement après plusieurs années à l'arrêt.

Les investissements relancés vont créer une nouvelle dynamique à la région qui a enregistré depuis plusieurs décennies, une stagnation des projets. Le tissu industriel à Relizane a été consolidé par l'inauguration d'une briqueterie d'une capacité de 100 000 tonnes de briques, réalisée sur une superficie de 4,8 ha pour un investissement de 357 729 millions de DA. Cette briqueterie, qui est entrée en exploitation, offre 120 à 130 emplois directs au profit des jeunes de la région et d'autres indirects, selon les explications fournies par le directeur technique de la briqueterie, Adda Ben Youcef Laïd.

### **Climat propice**

La briqueterie Sikaya est située au niveau de la zone d'activité de Sidi M'hamed Benaouda, une zone dédiée aux matériaux de construction, explique un responsable à la direction de wilaya de l'Industrie. L'usine est équipée d'un matériel high tech pour la fabrication industrielle de produits en argile non réfractaire (briqueterie - tuilerie industrielle), la fabrication de produits rouges en terre cuite (briques, tuiles, tuiles faîtières non réfractaires) et d'autres matériaux de construction non réfractaires en terre cuite (hourdis, parpaings, dalles, carreaux, et autres produits de bâtiments). La concrétisation de cette nouvelle briqueterie va permettre une augmentation notable des capacités de production de la brique, destinée à couvrir les besoins du marché national sur le produit. Cet investissement a été créé dans le cadre de l'autofinancement. Il couvre les besoins des wilayas limitrophes comme Oran, notamment les promoteurs, les entreprises de construction et de bâtiment ainsi que les promoteurs privés. Une autorisation exceptionnelle a été remise à l'investisseur pour l'entrée en exploitation depuis 18 mois avant qu'il bénéficie dernièrement d'une autorisation définitive. En effet, des autorisations exceptionnelles et des attestations d'entrée en exploitation ont été remises au profit des projets d'investissement suspendus bien que prêts au lancement. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la régularisation de la situation des projets prêts, mais pas encore lancés pour des raisons administratives, et ce sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, précise le chef de service de promotion de l'investissement et du développement industriel à la direction de l'industrie de Relizane,

Adlane

Esseghier.

Le directeur technique de la briqueterie a souligné que l'objectif «est de couvrir le marché régional en briques surtout que la région recèle un grand gisement de matière première, à savoir l'argile. Pas moins de 35 autorisations d'exploitation ont été remises à des investisseurs depuis la mise en œuvre de la directive du Président de la République, a indiqué le chef de service. «Nous avons reçu 36 demandes d'investissement qui se sont soldées par la délivrance de 35 autorisations dont 11 autorisations définitives».

Il a souligné l'engagement des investisseurs. «Nous n'avons enregistré aucune annulation de projet », se félicite-t-il. Les investissements concernent différents secteurs, notamment l'agroalimentaire, l'industrie, le plastique, le métallique, matériaux de construction et le cuir. M. Esseghier a précisé que sa direction veille à l'accompagnement ainsi que les facilités administratives accordées aux investisseurs conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune,

qui visent à assurer un climat propice et à enlever tous les obstacles pouvant entraver les investissements porteurs de richesses.



## [Amendement de la réglementation relative au change : Un franc soutien aux entreprises exportatrices](#)

La Banque d'Algérie annonce la mise en place d'un comité de réflexion pour amender la réglementation des changes 14/04, en vigueur depuis 2004, et celui de 2002, pour ouvrir de nouvelles perspectives à l'export. Sollicité par El Moudjahid, Chabane Assad, fondateur du cabinet Finabi conseil, affirme que depuis la promulgation du règlement 14/04, deux investissements à l'étranger sont réalisés par des opérateurs économiques nationaux afin de booster les exportations hors hydrocarbures.

Il s'agit, indique-t-il, «d'Algeria Bank au Sénégal (ABS) et Union Bank en Mauritanie (UBM) qui sont des filiales des banques publiques dont les capitaux transférés sont respectivement de 50 millions de dollars pour la première et 100 millions de dollars pour la deuxième». La création de ces deux banques, note M. Assad, «a été rapide et sans difficultés majeurs. Les orientations du président de la République sont à l'origine de la création de ces banques à l'étranger». Aux yeux de M. Assad, également analyste financier, deux leviers nécessaires pour développer l'investisseur à l'étranger par des opérateurs économiques nationaux. Il est question, affirme M. Assad, d'«une instruction politique claire et sans ambiguïté à la Banque d'Algérie afin de faciliter l'installation des opérateurs nationaux à l'étranger». S'y ajoute «une confiance dans nos opérateurs économiques, car plusieurs entreprises publiques ou privées ont atteint un niveau de maturité suffisant (gouvernance et niveau de production) pour ne pas les suspecter par anticipation d'une volonté de détournement des avoirs en devises». D'un point de vue technique, propose M. Assad, le premier amendement qui s'impose est de «permettre à tous les opérateurs économiques qui ont la maturité nécessaire (gouvernance et niveau de production) d'investir à l'étranger et ne pas limiter cette possibilité uniquement aux entreprises qui exportent actuellement». Cependant, argumente-t-il, pour financer le coût du projet «une nuance doit être codifiée dans le texte». Pour les entreprises qui ont déjà une activité d'exportation, «les opérateurs hors hydrocarbures peuvent affecter toutes les recettes réalisées en devises (100%) au financement du projet». Une opération qui s'effectue «évidemment sous le contrôle de la Banque d'Algérie et de deux auditeurs légaux (commissaires aux comptes) mandatés (localement et au niveau du pays hôte de l'investissement) pour éviter les abus dont la mesure du coût du projet (réduire le risque de surestimation) et les organes de contrôle veilleront au rapatriement du produit de l'investissement».



## [Marchés publics : 53 milliards DA de garantie attribués au secteur de l'Habitat de 2019 à 2024](#)

La Caisse de garantie des marchés publics (CGMP) a annoncé, hier, dans un communiqué, avoir attribué durant la période allant de 2019 à 2024 plus de 53 milliards DA de garantie à des entreprises du secteur de l'habitat et de la construction afin de leur permettre de réaliser les projets à leur charge. «Pour la seule période allant de 2019 à 2024, la CGMP a octroyé sa garantie à 159 marchés importants

de construction de logements ainsi qu'à 333 partenaires cocontractants relevant du secteur de l'habitat pour un montant global avoisinant 53,363 milliards DA au titre de plus de 3 400 opérations d'avances de trésorerie sur leurs situations, afin de permettre à ces entreprises d'assurer l'approvisionnement des projets à leur charge», a précisé la caisse. Le portefeuille de la CGMP compte, au terme du premier semestre 2024, plus de 1 860 entreprises du secteur de l'habitat en tant que service contractant, représentant 20% du total portefeuille clientèle, ayant bénéficié à ce jour de 5 370 cautionnements à titre de garanties sur marché et totalisent une enveloppe globale de l'ordre de 70,917 milliards de DA, a ajouté la même source. L'enveloppe globale des marchés relevant de ce secteur et garantie par la CGMP jusqu'au 1er semestre 2024 s'élève, quant à elle, à plus de 519 702 milliards de DA, alloués dans le cadre de la réalisation de 4 057 projets, répartis à travers les différentes régions du territoire national, a fait savoir également le communiqué, assurant que «la part du lion revient à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) avec 3 518 projets d'un montant de 295,972 milliards de DA. Dans ce contexte, la CGMP a souligné que des efforts «remarquables et diversifiés» en matière de communication ont été déployés par ses services, visant à vulgariser ses produits et à informer l'ensemble des intervenants du secteur de l'habitat des avantages, facilités et opportunités offerts par la caisse, à travers des journées d'information en direction des services des collectivités locales, des maîtres d'ouvrages, des Chambres de commerce et notamment les associations d'entrepreneurs. La CGMP a assuré également qu'elle «tient pleinement à son rôle de catalyseur, avec un accompagnement total des soumissionnaires et titulaires de marchés, à travers l'octroi de cautions et garanties ainsi que des avances sur factures et situations de travaux pour régler les problèmes de créances sur l'Etat, notamment au profit des titulaires de marchés publics sous forme de PME, dont la trésorerie est plus vulnérable aux retards de paiement». A ce titre, elle a expliqué que la caisse est habilitée à procéder au paiement direct des factures et situations de travaux non réglées dans les délais contractuels inscrits dans le marché, au profit des entreprises réalisatrices.



## Croissance économique : Les indicateurs au vert

Allègement des procédures douanières et réforme de l'environnement des affaires... autant de mesures pour booster la machine économique.

Pour la deuxième année consécutive, le dynamisme de l'activité économique de l'Algérie a été souligné par les différentes instances financières mondiales, dont le FMI et la Banque mondiale. Tous les indicateurs économiques du pays témoignent de cette avancée notable, enregistrée dans divers secteurs d'activités, à même de permettre d'allier les chaînes de valeurs mondiales et d'atteindre un PIB de plus de 400 milliards de dollars fin 2027, comme l'a déjà confirmé le président de la République à plusieurs reprises. L'Algérie, aujourd'hui, peut se targuer d'être le troisième PIB du continent africain, avec 244,7 MDS USD, le premier PIB par habitant au Maghreb, totalisant la plus haute valeur avec 4 982 USD en 2023, selon les chiffres du FMI. Des chiffres qui confirment cette embellie économique et une dynamique réelle de la croissance dans le pays, impulsée par une série de mesures édictées à partir de 2021. Juste après la grave crise de la Covid-19, la reprise économique a été dure et difficile à envisager. Cependant, la dynamique était telle que la courbe allait connaître une évolution positive et un rebond des résultats enregistrés. Ainsi, d'un taux de croissance de 3,8% en 2021, l'activité économique est passée à 4,2% en 2023, enregistrant une accélération sans précédent. À l'origine de

cette performance économique, certes, un rebond de la production d'hydrocarbures, mais aussi prouesses admirables dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services. Cela, sans compter la poursuite des efforts de la diversification de l'économie nationale et les résultats enregistrés dans les opérations d'export. En 2019, le volume des exportations hors hydrocarbures ne dépassait guère les 2,58 milliards de dollars. La politique du président Tebboune de croissance et de diversification économique s'est illustrée par des mesures d'encouragement et de soutien à l'égard du secteur de la production et des exportations. Un travail colossal a été accompli dans ce sens, à travers une stratégie de lutte contre la bureaucratie enracinée, les entraves et les lenteurs constatées dans différents secteurs d'activités liés à l'export. L'une des mesures phares a été sans doute l'accélération du processus de numérisation des différentes administrations concernées par la promotion des exportations.



## Agriculture et autosuffisance alimentaire : La seconde indépendance de l'Algérie

Le président Tebboune a mis en place une stratégie ambitieuse visant à transformer les vastes étendues du Sud et des Hauts-Plateaux en un véritable grenier à blé, une Californie du Maghreb...

La sécurité alimentaire figure parmi les priorités absolues du président Abdelmadjid Tebboune. Dès son programme électoral, il avait souligné l'importance cruciale de cet enjeu pour l'avenir de l'Algérie. Après son élection en décembre 2019, Tebboune a lancé une série d'initiatives visant à assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. La crise en Ukraine a mis en lumière la justesse de sa vision d'une «seconde indépendance» axée sur la souveraineté alimentaire. Bien que l'Algérie ait accompli des progrès notables en matière de production agricole, devenant capable de satisfaire ses besoins dans plusieurs domaines, le pays reste dépendant des importations pour des cultures stratégiques telles que le maïs, le blé et le lait. Chaque année, des milliards de dollars sont dépensés pour ces produits, exposant l'Algérie aux caprices des pays producteurs, souvent utilisés comme levier de pression politique. Face à cette situation, le président Tebboune a mis en place une stratégie ambitieuse visant à transformer les vastes étendues du Sud et des Hauts Plateaux en un véritable grenier à blé, une... Californie du Maghreb. Cette stratégie s'est concrétisée par la mise en œuvre de réformes destinées à encourager les investisseurs, nationaux et étrangers, à s'impliquer dans ce projet. Des millions d'hectares de terres ont ainsi été mis à leur disposition via une plate-forme électronique gérée par l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes. Les premières concessions ont donné naissance à des projets prometteurs, avec la création de 230000 nouvelles exploitations agricoles. Un exemple frappant de cette dynamique est la ferme algéro-turque Donyasir, située à Adrar. Étendue sur des milliers d'hectares, cette ferme est dédiée à la culture du blé, de l'orge, des fourrages pour bétail, ainsi qu'à diverses cultures de saison. En suivant les directives du Président, des usines de transformation ont été construites à proximité, rendant cette ferme autonome et moderne, à l'image des ranchs texans. Lors de notre visite en décembre dernier, les vastes champs de blé et d'orge, parsemés de moissonneuses-batteuses dernier cri, offraient un contraste saisissant avec le désert environnant. Ce modèle agricole a été reproduit à travers tout le pays, contribuant à rendre les terres auparavant arides de plus en plus fertiles. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Parallèlement, l'Algérie a diversifié sa production agricole en cultivant du tournesol, du soja et du colza, utilisés pour fabriquer une huile de table 100% algérienne. La mise en service de méga-usines de

trituration oléagineuses, comme celle de Jijel, vise à faire du pays un exportateur d'huile de table, marquant un tournant pour un pays autrefois troisième importateur mondial d'huile de soja. Parmi ces projets phares, on trouve «Baladna», une initiative algéro-qatarie de production de poudre de lait sur 117000 hectares, destinée à couvrir 50% de la demande nationale en lait subventionné, avec une production de 1,7 milliards de litres par an. Ce projet, qui comptera 270000 têtes bovines, est unique en Afrique. Un autre projet d'envergure, algéro-italien, est en cours à Timimoun, avec la création d'une ferme intégrée dédiée à la production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires sur 37000 hectares. Une initiative similaire a déjà été lancée à Touggourt, couvrant 20 000 hectares. Avec des objectifs clairs et une stratégie bien définie, l'Algérie avance résolument vers l'autosuffisance alimentaire, portée par la vision du président Tebboune. Il s'est engagé à atteindre cet objectif d'ici 2027, et les résultats obtenus à ce jour laissent penser que c'est à portée de main.



## Coopération algéro-nigérienne : Un socle nommé TSGP

L'Algérie demeure un partenaire essentiel pour le Niger et son développement. Le projet du gazoduc transsaharien en témoigne.

Après un léger froid, les relations algéro-nigériennes vont certainement reprendre de plus belle. Une évidence pour deux pays voisins qui, en plus d'une frontière qu'ils ont en partage, font partie d'une aire géographique commune où se sont tissés des liens ancestraux. Autant de facteurs qui les destinent à une coopération de premier ordre, sur le plan économique notamment. La visite du Premier ministre, ministre de l'Économie et des Finances de la République du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, tombe à point nommé pour faire un tour d'horizon et voir à quel point l'Algérie demeure un partenaire essentiel pour le Niger et son développement pour lequel elle milite d'arrache-pied. Et sur ce point, comment ne pas évoquer le projet du gazoduc transsaharien dont le Niger est un des acteurs avec l'Algérie et le Nigeria ? Hautement stratégique, il doit assurer le développement socio-économique des régions qu'il va traverser et garantir le développement et la sécurité dans la région. La réalisation de ce gazoduc contribuera incontestablement à l'émergence d'un marché africain de l'énergie, ainsi que la mutualisation du savoir-faire, de la maîtrise technologique et des moyens des sociétés nationales d'hydrocarbures pour le développement d'une industrie indépendante. Le Niger a réaffirmé sa volonté de participer significativement à sa réalisation. Un projet d'envergure internationale, de surcroît que les deux pays ont à cœur de mener à bien. Concernant le partenariat pétrolier, il faut rappeler que la compagnie nationale des hydrocarbures a annoncé, le 8 août, la reprise de ses activités au Niger, à la suite d'une visite effectuée par le ministre de l'Énergie et des Mines à Niamey. Sonatrach et la société nigérienne de pétrole (Sonidep SA) ont également identifié des axes de coopération dans le domaine de la formation et du développement des compétences, ainsi que les perspectives de relance de projets d'envergure, à l'instar du projet de pipeline transsaharien TSGP. Pour ce qui est de la formation, il faut savoir que depuis des années, l'Algérie redouble d'efforts dans la formation pour le Niger. Chaque année, il y a au moins 200 étudiants nigériens qui poursuivent leurs études dans divers domaines en Algérie. Une Association des anciens stagiaires et étudiants nigériens d'Algérie est même née depuis. Depuis la création de ladite association, en 2005, beaucoup de jeunes étudiants ont été aidés pour trouver soit un stage ou un travail dans l'administration publique et privée, a déclaré son président, Sory Boubacar, le 4 juillet 2021 à Niamey. Une reconnaissance qui en dit long sur les relations qui unissent les deux pays. Pour ce qui est du commerce lors de la 35e édition de la manifestation économique de l'Assihar, qui s'est déroulée en janvier 2002 à Tamanrasset, il était question de l'installation d'une commission mixte algéro-nigérienne composée d'experts et d'opérateurs



économiques, chargée de l'examen et de l'évaluation des perspectives économiques et commerciales et des opportunités de développement des échanges et de la promotion commerciale entre les deux pays voisins. Gageons que l'opportunité sera saisie pour aller encore plus loin avec le réchauffement des relations entre Alger et Niamey.



## Du commerce à la coproduction : La Chine renforce sa présence

Le partenariat algéro-chinois se développe au rythme de croissance de l'économie nationale.

Fournisseur majeur de l'Algérie et l'un des potentiels investisseurs, le partenaire chinois, installé depuis de décennies, compte renforcer et confirmer sa présence en Algérie, notamment dans les domaines stratégiques. Hormis le volume d'échanges commerciaux qui dépasse les 10 milliards de dollars, avec une forte part dans le domaine des services et de la réalisation BTPH, le partenariat algéro-chinois se développe au rythme de croissance de l'économie nationale et matérialise ces dernières années, dans l'importance du transfert technologique, pour la diversification de la production nationale. Dans ce sens, la coopération algéro-chinoise s'articule autour de l'accompagnement pour la réalisation des grands projets, considérés comme les moteurs économiques de demain, à l'image de celui de Ghar Djebilet pour l'exploitation de minerais de fer. À cet effet, l'accord de partenariat signé entre l'Entreprise nationale de fer et d'acier (Feraal) et le consortium chinois (CMH) vise l'extraction de 2 millions de tonnes de minerais de fer par an, avec une prévision de 50 millions de tonnes à l'horizon 2040. C'est dire la portée économique de ce partenariat, qui contribuera en début d'exploitation à approvisionner l'ensemble du secteur sidérurgique en matière première et contribuera aussi à réduire la facture d'importation et à créer de l'emploi et de la valeur ajoutée. De même importance, le partenaire chinois vis à renforcer sa coopération en Algérie, à travers sa forte présence dans le secteur de l'énergie, à l'image du partenariat stratégique entre Sonatrach et le chinois Sinopec pour le partage de la production pétrolière à hauteur de 490 millions de dollars. Le contrat vise l'exploitation et la récupération et la valorisation des hydrocarbures, du gisement de Zarzaitine. Un contrat historique, qui nécessite des investissements à hauteur de 40 milliards de dollars, pour l'exploration, la production et le raffinage de pétrole ainsi que la prospection et l'extraction de gaz. Ainsi, le partenariat algéro-chinois permettra à l'Algérie de se repositionner sur le marché pétrolier et gazier avec de nouvelles données qui reflètent ses réelles capacités de développement. Dans le même contexte, le géant de la téléphonie mobile et des télécommunications Huawei renforce ses activités en Algérie, à travers la signature d'un protocole d'entente pour le développement des domaines de la digitalisation, des technologies de l'information. Ce qui renseigne sur l'ambition de l'Algérie de faire accompagner ses programmes de développement de la maîtrise des nouvelles technologies, notamment la généralisation de la numérisation. Cette dernière est requise dans l'ensemble des secteurs stratégiques pour faire face aux défis de la mondialisation. Autrement dit, le renforcement des investissements du partenaire chinois contribuera, en plus à l'amélioration de la qualité du produit algérien, à valoriser les acquis enregistrés depuis quelques années, et met en avant à travers la stabilité économique de l'Algérie de fortes perspectives de croissance et un volume de partenariats attractif, avec le partenaire chinois. Il faut dire que les opportunités de développement réels résident dans des domaines aussi imposants que la construction automobile où l'engouement des marques chinoises sur le marché algérien se fait de plus en plus pressant. À l'image du partenariat conclu entre China Faw Group et son représentant exclusif en Algérie, Algeria Faw Trucks, pour la construction d'une usine de production de poids lourds, légers et camionnettes à Benhar, Aïn Ouessara, wilaya de Djelfa. En plus des marques Geely, Cheery et JAC qui finalisent leurs entrées administratives

et opérationnelles en Algérie, prochainement. Par ailleurs, il y a lieu de souligner que le partenaire chinois est appelé à renforcer ses activités et ses investissements dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de la production pharmaceutique, pour ne citer que ceux-là. En somme, d'une coopération basée au départ sur un volume d'échange essentiellement commercial, l'Algérie et la Chine abordent à travers le renforcement du partenariat économique productif une nouvelle ère d'échange où l'investissement et la coproduction seront les maîtres mots.



### L'Algérie trône sur les réserves de change au Maghreb

Selon les chiffres de la Banque centrale d'Algérie, les réserves de change de l'Algérie ont augmenté de 8 milliards de dollars, pour atteindre 68,9 milliards de dollars à la fin de l'année dernière, contre 60,9 milliards de dollars à la fin de 2022.

Ce montant n'inclut pas l'or monétaire, selon le rapport de la Banque centrale publié en juin dernier, qui précisait : « Ce niveau de réserves de change, qui dépasse largement les recommandations minimales des normes internationales, témoigne de la solidité de la position extérieure de l'Algérie. »

Après l'Algérie vient le Royaume du Maroc, dont les réserves de change ont enregistré une hausse de 6,4% en 2023 par rapport à l'année précédente, selon le rapport annuel de la Banque du Maroc publié le 31 juillet, alors que les avoirs de réserves officielles se sont élevés à 359,4 milliards de dirhams, équivalent à 36,6 milliards de dollars. Le rapport indique que cette augmentation est essentiellement due au financement extérieur net du Trésor d'un montant de 35 milliards de dirhams.

La Libye se classe au troisième rang en termes de réserves de change pour les pays du Maghreb, et sur la base des chiffres publiés par le gouverneur de la Banque centrale de Libye en mars dernier, les réserves de change de la Libye s'élevaient à environ 29 milliards de dollars au 1er mars 2024, notant que ce nombre est inférieur à ses besoins, selon la même source.

À l'instar de l'Algérie et du Royaume alaouite, les réserves de change de la Tunisie ont également connu en 2024 une augmentation notable par rapport à l'année précédente, selon les données de la Banque centrale de Tunisie publiées début juillet, alors que les réserves de change du voisin de l'est ont atteint 24,3 milliards de dinars tunisiens au début du mois de juillet dernier, soit l'équivalent de 7,8 milliards de dollars.

Le rapport de la Banque centrale indique que cette augmentation, d'un montant d'environ 1,4 milliard de dinars (environ 452 millions de dollars) par rapport à l'année dernière, a pu couvrir 111 jours d'importations, soit un jour de plus que la situation précédente.



### Douanes: Des saisies excédant les 6 milliards de dinars

Au premier semestre de cette année, les services des douanes ont intensifié leurs efforts pour lutter contre la contrebande, réalisant plus de 500 opérations de saisie à travers tout le territoire national. Ces interventions ont permis de confisquer des marchandises dont la valeur totale dépasse les 6,207 milliards de dinars. C'est ce qu'a indiqué, ce lundi, la Direction générale des douanes (DGD).

La direction a précisé qu'entre le 1er janvier et le 31 juillet de cette année, les douanes ont mené 536 opérations, conduisant à la saisie de marchandises dont la valeur globale a largement excédé les 6 milliards de dinars. Les amendes imposées en raison de ces infractions économiques ont également atteint un montant considérable de plus de 61 milliards de dinars.

La DGD relève que ces résultats soulignent l'ampleur de la problématique de la contrebande ainsi que l'efficacité croissante des services douaniers dans leur mission de contrôle et de répression. Elle a ajouté que les saisies réalisées par les douanes concernent une gamme étendue de produits illicites et de marchandises prohibées.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes, les services de douanes ont intercepté 3,24 tonnes de kif traité, plus de 4,234 millions de comprimés psychotropes, 132,3 kg de cocaïne et environ 7 kg de cannabis. Ces chiffres illustrent l'ampleur du trafic de stupéfiants et la persistance des efforts nécessaires pour en limiter la circulation.

Les produits du tabac et les boissons alcoolisées représentent également une part importante des saisies. Les douanes ont confisqué 613 276 paquets de cigarettes, plus de 11 647 kg de tabac, ainsi que 13 194 litres de boissons alcoolisées. Ces mesures visent non seulement à contrôler le marché illicite de ces produits mais aussi à réduire les risques pour la santé publique associés à leur consommation non réglementée.

En outre, le secteur alimentaire n'a pas été épargné par la contrebande. Les douanes ont saisi plus de 496 tonnes et 5 025 litres de divers produits alimentaires, incluant des quantités substantielles de farine, céréales, légumineuses, pâtisseries, huile de table, ainsi que plus de 59 tonnes de fruits et légumes.

Ces saisies entrent dans le cadre de la lutte contre la spéculation ainsi que la protection des consommateurs, évitant que des produits alimentaires subventionnés et de large consommation ne soient détournés à des fins illicites. L'objectif est, au final, de garantir leur disponibilité sur le territoire national.

Outre les drogues, le tabac et les produits alimentaires, les douanes ont intercepté d'autres articles de consommation courante et divers matériaux démontrant la capacité des douanes à intervenir efficacement dans plusieurs domaines. Elles ont notamment saisi 238 481 litres de carburant, 24 182 unités de pétards et de feux d'artifice, ainsi que 60 639 kg d'explosifs. Les saisies incluent aussi des médicaments et compléments alimentaires, avec 507 088 unités saisies, ainsi que 12 849 unités de vêtements neufs et usagés, et 100 kg de vêtements en mauvais état.

En matière de devises et de faux billets, les douanes ont saisi 127 000 DA en faux billets et 6 750 unités de devises étrangères. Les articles électroniques et les pièces détachées sont également concernés par ces opérations, avec 8 563 unités de téléphones portables et leurs accessoires ainsi que 664 unités de pièces détachées saisies. La saisie de 155 têtes de bétail vivant, 15 250 kg de matériaux de construction et 5 500 kg d'engrais agricoles a également été enregistrée.

Les interventions des douanes ont également porté sur des matériels sensibles tels que les armes, les munitions, l'équipement pour l'exploration minière, les minerais, les produits chimiques, les bijoux, les appareils électroniques et électroménagers illustrant, une fois encore, la diversité des produits concernés par ces opérations.

## 40 مهمة رقابية لـ"بنك الجزائر" تنبش في تحويل العملة الصعبة

أجرى بنك الجزائر خلال السنة الماضية 40 مهمة رقابية نبشت في مختلف العمليات الخاصة بتحويل العملة الصعبة، منها مهمة تحقيق متعدّدة القطاعات مست 13 بنكا محليا ومهمات موضوعية أخرى مرتبطة بغسيل الأموال، وشملت جلّ الرقابات نشاطات التجارة الخارجية وقطاع الصرف.

وفي السياق، نفذت مصالح بنك الجزائر المكلفة بالرقابة الميدانية للسنة المالية 2023 مخطط أعباء لـ40 مهمة رقابية، بما فيها 23 مهمة تحقيق وتحرر و17 مهمة مصادقة لعمليات التحويل، وخصت مهمات التحقيق والتحري بشكل أساسي التجارة الخارجية والصرف بما في ذلك مهمة تحقيق متعدّدة القطاعات تم تنفيذها في 13 بنكا محليا ومهمات موضوعاتية أخرى مرتبطة بغسيل الأموال.

وفي إطار توثيق العمليات قبل تحويل العملات الأجنبية، طلب من مصالح بنك الجزائر المكلفة بالرقابة الميدانية التأكد من امتثال هذه العمليات للأنظمة المعمول بها، وكانت كل عملية موضوع تقرير يرسل إلى الإدارة المعنية.

وبخصوص أنشطة الرقابة الاحترافية الجزئية الأخرى، ووفق تقرير بنك الجزائر الخاص بالتطور النقدي والاقتصادي لسنة 2023 والذي اطلعت عليه "الشروق"، شهدت سنة 2023 استمرار أعمال التحقق والرقابة المتعلقة باعتماد

المسيرين وطلبات الترخيص بنقل الأسهم والتعديلات النظامية وكذا دراسة ملفات متعلقة بطرح منتجات جديدة من قبل المؤسسات الخاضعة بالإضافة إلى معالجة مختلف طلبات عملاء البنوك والمؤسسات المالية إلى بنك الجزائر.

وحررت في إطار هذه الأعمال مذكرات تقييم موجهة إلى أمانة المجلس النقدي والمصرفي وإلى المديرية المعنية لبنك

الجزائر فيما يخص الملفات المتعلقة بطلبات إطلاق منتجات مصرفية جديدة تقليدية أو إسلامية، وقامت المصالح المكلفة

بالإشراف المصرفي لبنك الجزائر بدراسة 107 ملف طلبات اعتماد مسيرين، كما تمت دراسة 7 طلبات ترخيص التنازل

عن الأسهم و4 ملفات لزيادة رأس المال و8 ملفات تجديد ترخيص فتح مكاتب تمثيل و8 ملفات طلب إذن بتعديل القانون

الأساسي وملف واحد يطلب الإذن بإلغاء الطابع المادي للتحويل البنكي وملف واحد يطلب الإذن بتعديل الاسم المدرج في

قرار الموافقة الصادر عن البنك الوطني للإسكان، ومن بين هذه الملفات أيضا طلبات الترخيص لطرح منتجات جديدة في

السوق 12 ملفا منها متعلقا بالعمليات المصرفية الإسلامية.

وفي إطار حماية مستهلك الخدمات المالية، تم تسجيل 74 طلبا وتظلما من زبائن البنوك خلال سنة 2023 والتي تمت

معالجتها من قبل المديرية العامة للمفتشية العامة.

وخلال سنة 2023، شرع أعوان بنك الجزائر المحلفون في تحرير 72 محضر مخالفات 54 منها بسبب عدم إعادة

التوطين المتعلق بعمليات التصدير و18 بالنسبة للتصريحات الكاذبة المتعلقة بعمليات الاستيراد، وذلك في إطار الرقابة

اللاحقة على أساس الوثائق استنادا إلى الملفات المرسله في وضعية غير نظامية من قبل البنوك الوسيطة المعتمدة إلى بنك

الجزائر، دعما للتصريح الشهري ذي الصلة.